



Cécilia Laurent

Service Cantine

[cantine@mairie-acq.fr](mailto:cantine@mairie-acq.fr)  
07.88.60.85.88

## **RESTAURANT SCOLAIRE D'ACQ** **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Les repas sont élaborés par un prestataire de service extérieur, la société « API RESTAURATION » d'où l'importance et l'obligation **d'une inscription préalable**.

Les enfants sont encadrés par les animatrices et les agents du service technique.

Le prix du repas est de 4,40€. Un tarif majoré sera instauré en cas de présence de l'enfant au restaurant scolaire sans inscription préalable.

### • **RÉINSCRIPTION ANNUELLE OBLIGATOIRE**

Si vous souhaitez que votre enfant déjeune au restaurant scolaire municipal :

Vous devez l'inscrire ou le réinscrire à chaque rentrée scolaire auprès de la Mairie avec le « **DOSSIER D'INSCRIPTION 2021/2022** » ainsi que la « **FICHE D'INSCRIPTION CANTINE ACQ 2021-2022** » dûment complété.

Aucun enfant ne sera accepté au restaurant scolaire sans l'accomplissement de cette formalité.

### • **LES INSCRIPTIONS ET LES ABSENCES**

Les inscriptions s'effectuent à la semaine.

Toutes les modifications doivent être effectuées au **plus tard le Vendredi précédent 10h**.

Aucune inscription ne peut être modifiée pendant les vacances scolaires. Il vous faut donc faire les **inscriptions pour la rentrée AVANT chaque période de vacances**.

L'inscription et la désinscription à la cantine d'ACQ s'effectuent :

- Soit par mail à [cantine@mairie-acq.fr](mailto:cantine@mairie-acq.fr)
- Soit par téléphone au 07.88.60.85.88
- Ou via le formulaire que vous trouverez sur notre site internet [www.mairie-acq.fr](http://www.mairie-acq.fr) rubrique vie scolaire, cantine scolaire, "contacter par formulaire"

**En cas d'absence maladie, merci de nous prévenir le plus tôt possible. Pour la facturation et sur présentation d'un certificat médical, un jour de carence est appliqué mais les autres journées d'absence seront annulées.**

- **ASPECT MEDICAL & PAI**

Aucun médicament ne peut être donné aux enfants sans ordonnance médicale et autorisation écrite d'un des deux parents, dans le cadre du restaurant scolaire.

En cas d'allergies ou de régimes alimentaires, un **Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)** doit être mis en place.

- **LES MENUS**

Le menu est affiché à la mairie et disponible sur le site Internet de la ville d'ACQ.

Ils sont élaborés par une diététicienne dans le but de concilier l'alternance des aliments et la découverte des nouvelles saveurs.

Je vous invite à installer l'application « APIMobile » et à flasher le QR code ci-dessous, pour voir les menus de la cantine.

API Mobile



- **CHARTRE DE VIE**

Le restaurant scolaire est un moment d'apprentissage de la vie en collectivité. Les règles comprennent le respect entre les enfants mais également envers les adultes qui encadrent ces temps.

Tout manquement à la discipline ou à la politesse, ainsi que toute manifestation perturbant le groupe ou le bon fonctionnement de l'accueil feront l'objet d'une sanction.

L'inscription des enfants à la cantine implique pour les parents, l'acceptation entière du présent règlement.

**Commune d'ACQ, Année scolaire 2021/2022**